



VILLE DE SAINT-LAZARE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

(Articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c. C-19)

Le 13 novembre 2018, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019 a été adopté, plus précisément :

Jour	Date	Heure
Mardi	15 janvier 2019	19 h 30
Mardi	19 février 2019	19 h 30
Mardi	12 mars 2019	19 h 30
Mardi	9 avril 2019	19 h 30
Mardi	14 mai 2019	19 h 30
Mardi	11 juin 2019	19 h 30
Mardi	9 juillet 2019	19 h 30
Mardi	13 août 2019	19 h 30
Mardi	10 septembre 2019	19 h 30
Mardi	8 octobre 2019	19 h 30
Mardi	12 novembre 2019	19 h 30
Mardi	10 décembre 2019	19 h 30

Sauf pour les mois de janvier et de février, les séances auront donc lieu le 2^e mardi de chaque mois.

Toutes les séances se tiendront à l'hôtel de ville situé au 1960, chemin Sainte-Angélique à Saint-Lazare. Sous réserve de circonstances exceptionnelles, les ordres du jour envisagés pour chacune des séances seront diffusés sur le site Internet de la Ville le vendredi précédant toute séance.

Nathaly Rayneault, avocate, oma
Greffière et directrice
Service du greffe et du contentieux